

COMPTES ANNUELS

EN EUROS

360 UNITY

EXERCICE DU 09/01/2024 AU 30/06/2024

COMPTE DE RESULTAT AU 30/06/2024

151 BOULEVARD HENRI SELLIER 92150 SURESNES

SIRET : 98351849900014

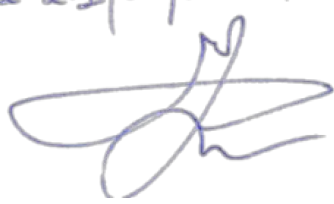
NAF: 7010Z

360 UNITY COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/06/2024

	30/06/2024
Produits d'exploitation (hors taxes) :	
Ventes de marchandises	
Production vendue [bien et services] (a)	2 000
Production stockée (b)	
Production immobilisée	
Subventions d'exploitation	
Autres produits	
Total I	2 000
Charges d'exploitation (hors taxes) :	
Achats de marchandises (c)	
Variation des stocks [marchandises] (d)	
Achats d'approvisionnements (c)	
Variation de stocks d'approvisionnements (d)	
Autres charges externes*	1 233
Impôts, taxes et versements assimilés	
Rémunération du personnel	
Charges sociales	
Dotations aux amortissements	
Dotations aux provisions	
Autres charges	
Total II	1 233
Produits financiers (1) (III)	
Charges financières (IV)	
Produits exceptionnels (1) (V)	
Charges exceptionnelles (VI)	
Impôts sur les bénéfices (VII)	115
BENEFICE ou PERTE (I-II+III-IV+V-VI-VII)(2)	652
<i>Y compris</i>	
-redevances de crédit-bail mobilier.	
-redevances de crédit-bail immobilier.	
(1) Dont reprises sur provisions (et amortissements)	
(2) Compte tenu d'un résultat exceptionnel de (V-VI) ou (VI-V)	

- (a) A inscrire, le cas échéant, sur des lignes distinctes.
 (b) Stock final moins stock initial.
 (c) A inscrire, le cas échéant, sur des lignes distinctes.
 (d) A inscrire, le cas échéant, sur des lignes distinctes.

Certifié conforme à
l'original
le 21/09/2024



cc

COMPTES ANNUELS

EN EUROS

360 UNITY

EXERCICE DU 09/01/2024 AU 30/06/2024

BILAN ACTIF/PASSIF AU 30/06/2024

151 BOULEVARD HENRI SELLIER 92150 SURESNES

SIRET : 98351849900014

NAF: 7010Z

360 UNITY

BILAN ACTIF AU 30/06/2024

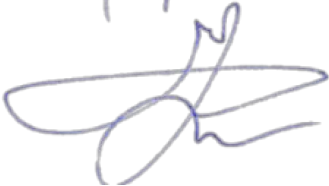
Actif	30/06/2024		
	Brut	Amortissements et provisions (à déduire)	Net
Actif immobilisé (a) :			
Immobilisations incorporelles:			
- fonds commercial (b)			
- autres			
Immobilisations corporelles			
Immobilisations financières (1)	50 000		50 000
Total I	50 000	0	50 000
Actif circulant :			
Stocks et en-cours [autres que marchandises] (a)			
Marchandises (a)			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances (2):			
- clients et comptes rattachés (a)	1 400		1 400
- autres (3)	56		56
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités (autres que caisse)	645		645
Caisse			
Total II	2 100	0	2 100
Charges constatées d'avance (2) (*) (III)"			
TOTAL GENERAL (I + II + III)	52 100	0	52 100
(1) Dont à moins d'un an			
(2) Dont à plus d'un an			
(3) Dont comptes courants d'associés			

cc

360 UNITY
BILAN PASSIF AU 30/06/2024

Passif	30/06/2024
Capitaux propres (c) :	
Capital	50 000
Ecart de réévaluation (c)	
Réserves:	
- réserve légale	
- réserves réglementées	
- autres (4)	
Report à nouveau (d)	
Résultat de l'exercice [bénéfice ou perte] (d)	652
Provisions réglementées	
Total I	50 652
Provisions pour risques et charges (II)	
Dettes (5) :	
Emprunts et dettes assimilées	
Avances et acomptes reçues sur commandes en cours	
Fournisseurs et comptes rattachés	
Autres (3)	1 448
Total III	1 448
Produits constatés d'avance (2) (IV)	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	52 100
(4) Dont réserves statutaires	
(5) Dont à plus de 5 ans	
Dont à plus d'un an et moins de 5 ans	
Dont à moins d'un an	

Certifié Conforme à
l'original
le 21/09/2024



cc

360 UNITY
Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 50.000 euros
Siège social : 151 Boulevard Henri Sellier
92150 SURESNES
983518499 RCS NANTERRE

DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE DU 03-09-2024

Le 03-09-2024, à SURESNES,

360 IT EURL, au capital de 1 euros ayant son siège social à 151, Boulevard Henri Sellier 92150 SURESNES immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 833092786 représenté par Monsieur Chaouki CHAKROUN, agissant en qualité de Gérant majoritaire.

Actionnaire unique de la Société 360 UNITY.

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

En sa qualité de Président de la Société, Chaouki CHAKROUN, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat) de l'exercice clos le 30/06/2024.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 30/06/2024 ;
- L'affectation des résultats de cet exercice ;
- La mention des conventions visées à l'article L227-10 du Code de commerce,
- La délégation de pouvoirs en vue des formalités

PREMIERE DECISION

L'**actionnaire unique**, connaissance prise,

- des comptes de l'exercice clos le 30/06/2024,

approuve ces comptes, tels qu'il les a établis,

ainsi que les opérations traduites dans ces comptes, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 652,27 euros.

DEUXIEME DECISION

L'**actionnaire unique**, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 652,27 euros de la manière suivante :

	Prélèvements	Dotations
ORIGINES		
Résultat bénéficiaire de l'exercice	652,27	
AFFECTATIONS		
Réserve légale retenue		33,00
Bénéfice distribuable		
Bénéfice distribuable		619,27
Report à nouveau créditeur		619,27

TROISIEME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article L227-10 du Code de commerce, la présente décision fait mention des conventions intervenues suivantes au cours de l'exercice écoulé :

1 - Compte courant d'associé

Le Compte courant associé fait apparaître un solde créditeur au 30/06/2024 pour un montant de 600,00 euros.

QUATRIEME DECISION

L'**actionnaire unique** ratifie le fait que :

- Le mandataire social n'a pas perçu de Rémunération au titre de ses fonctions de Présidente au cours de l'exercice clos le 30/06/2024.
- la société n'a pas pris en charge les cotisations sociales obligatoires et facultatives du mandataire social.
- Le mandataire social a prétendu, sur présentation des justificatifs, au remboursement des frais engagés dans l'accomplissement de son mandat.

DERNIERE DECISION

L'**actionnaire unique** donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'**actionnaire unique** et répertorié sur le registre des décisions de l'**actionnaire unique**.

Fait à SURESNES

Le 03-09-2024

Chaouki CHAKROUN

Actionnaire unique



cc